



JEUX
CHAMPARDENNAIS
GARCONS
2009 / 2010

Service Départemental
UNSS Aube
Inspection Académique
30, rue Mitantier. B.P 371
10025 TROYES Cedex
Tel: 03.25.76.22.32
06.30.93.90.59
Fax: 03.25.76.01.03 ou 05
e-mail : dsd010@unss.org
Internet: <http://www.ac-reims.fr/ia10/unss10/>
Siret: 775 675 655 01661

Troyes, le 16 octobre 2009

REGLEMENT TECHNIQUE

La compétition départementale se déroule le mercredi 21 octobre 2009 de 13h30 à 17h00.
Veuillez trouver ci-dessous les différents points de règlement concernant chaque activité.
Pour le tournoi garçons, il y a 6 établissements de concernés. La formule choisie est un championnat en deux poule de trois.
La compétition s'appuie sur les règlements UNSS en vigueur (cf programme 2008 / 2012).

BASKETBALL GARCONS

Responsable : F. FRANCHI: poule 1.
Responsable : A. GIRARD: poule 2.
Lieu : cosec 3

La durée des rencontres est fixée à **1 X 15'**.

L'équipe comporte 8 joueurs. Chaque équipe doit fournir un jeune officiel.

- Matches de 1x15', toutes les équipes se rencontrent dans une même poule
- Temps non décompté sauf sur les lancers-francs et dans la dernière minute, un temps mort de 30'' par équipe
- Pas de match nul ; en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on continue avec arrêt dès le premier point marqué (uniquement dans les matches de poule)
- pour les matches de classement une prolongation de 3' puis une seconde etc....
- Fautes collectives = 5
- Fautes individuelles = 3
- Les équipes devront obligatoirement avoir un jeu de maillots numérotés.

VOLLEYBALL GARCONS

Responsable : T. MAGOT: poule 1.
Responsable : P. HEIDET: poule 2.
Lieu : Cosec 3

REGLEMENT UNSS EQUIPES ETABLISSEMENT CADETS 4X 4.

L'équipe comporte 6 joueurs et doit fournir au moins 1 jeune officiel.
Les rencontres se jouent en 2 sets gagnants de 25 points, avec deux points d'écart et blocage à 27.
En cas d'égalité (un set partout) le jeu décisif se fait en 15 points.

FUTSAL GARCONS

Responsable : A. MAYEUR: poule 1.
Responsable : D. COLONGE: poule 2.
Lieu : cosec 3

La durée des rencontres est fixée à **1 X 15'**.
Les équipes sont composées de 10 joueurs au maximum. Sur le terrain il y a 5 joueurs dont 1 gardien.
Le nombre de remplacement est limité à 5. Chaque équipe doit fournir un jeune officiel.
Le joueur doit avoir des protège-tibias.
Les équipes devront obligatoirement avoir un jeu de maillots numérotés.

BADMINTON GARCONS

Responsable : S. GERARD: poule 1.
Responsable : D. RAPPENEAU: poule 2.
Lieu : la Noue Lutel

Composition de l'équipe: équipe de 2 + 1 J.O ou équipe de 2 dont 1 JO

Si l'équipe = 2 joueurs + 1 J.O. : Le JO ne peut être joueur qu'en cas de blessure

Dans une rencontre le J.O. ne peut devenir joueur que sur blessure et dans ce cas le joueur blessé ne revient plus de la journée dans la composition de l'équipe

La formule :

Ce nouveau championnat promotionnel se déroulera par **équipe de deux** joueurs suivant une pratique compétitive empruntée à l'escrime, dite *formule à l'Italienne*.

Au cours de ce championnat, les équipes s'affronteront au travers de deux matchs de simple, et un match de double.

Cette formule propose un enchaînement original des matchs, renforçant l'esprit d'équipe et l'investissement collectif. Les équipes s'affronteront au cours d'un **match en continu**, avec alternance du jeu de simple et du jeu de double.

La rencontre débutera par un premier simple, prenant fin dès que le score d'un des deux joueurs atteindra **15 points**.

A ce moment, les partenaires respectifs prennent la relève, et poursuivent la rencontre en simple, *en conservant le score* précédemment acquis. Ce second simple prendra fin dès que le score de l'un des deux joueurs atteindra **30 points**.

La rencontre se poursuivra alors par le double en conservant le score précédemment acquis. La rencontre prendra fin lorsque le score atteindra **45 points** (aucune prolongation possible)

Le règlement

- Les points :** l'attribution et le comptage des points se fait dans le respect des règles officielles du badminton de simple, et de double.
- Le tirage au sort :** S'effectue selon le règlement officiel, en tout début de rencontre. Il ne sera procédé à aucun tirage au sort lors du changement de joueur.
- Le service :** Comme dans le règlement officiel, en cours de jeu le serveur est celui qui a remporté le point précédant.
Lors du changement de joueur de simple, c'est le partenaire de celui qui a marqué le 15^{ème} point, qui sert pour continuer la rencontre. En double, c'est l'équipe qui à marqué le 30^{ème} point qui sert pour continuer la rencontre.
- Le placement :** En simple à l'issue du tirage au sort, les joueurs se placent selon le règlement officiel du badminton en tenant compte du score, pour déterminer le placement du serveur.
En double le placement des joueurs est libre au début de la rencontre.
En cours de rencontre le placement des joueurs respecte le règlement officiel de double.
- Le gain du match :** L'équipe atteignant la première 45 points est déclarée gagnante.
(Aucune prolongation)

↪ Règles communes :

- Une équipe se présentant en dessous du nombre minimum de joueur pourra participer mais perd tous ses matches et sera classée dernière de l'activité.
- Le jeune Officiel pourra être joueur.

↪ Classement et égalité :

Le classement des équipes dans les poules est établi en comptabilisant les points de la manière suivante :

- Futsal
 - match gagné : 3 points
 - match nul : 2 points
 - match perdu : 1 point
 - match perdu par forfait ou disqualification (W.O.) : 0 point
- Basket - Volley - Badminton :
 - match gagné : 2 points
 - match perdu : 1 point
 - match perdu par forfait ou disqualification (W.O.) : 0 point

Egalité à la fin des matches de poules (sauf badminton)

- a) Si plusieurs équipes sont à égalité, prendre les résultats des matches les ayant opposé entre elles, faire la différence entre le nombre de buts, de points ou de sets, puis de points (en volley) marqués et ceux concédés
- b) Si l'égalité persiste : appliquer le point n°1 à l'ensemble des matches de poule
- c) Si l'égalité persiste, la victoire sera attribuée à l'équipe qui aura reçu le moins de points de pénalité (voir le tableau ci-dessous) sur l'ensemble des matches de poules.

d) Au cas où l'égalité persisterait encore, la victoire sera attribuée à l'équipe qui a la moyenne d'âge la plus faible (à partir de la liste des joueurs ayant participé aux rencontres)

En Badminton les équipes seront départagées dans l'ordre selon le mode suivant :

- Set average particulier
- Set average général
- Point average

↳ Cas d'égalité à la fin du championnat:

1/ Si plusieurs équipes sont à égalité, prendre les résultats des matchs les ayant opposé entre elles. Faire la différence entre le nombre de buts, de points ou de sets marqués et concédés.

2/ Si l'égalité persiste : appliqué le point 1 à l'ensemble de la poule.

3/ Si l'égalité persiste, la victoire sera attribuée à l'équipe qui aura reçu le moins de points de pénalité (voir le tableau ci-dessous) sur l'ensemble des matchs de poules.

4/ Au cas où l'égalité persisterait encore, la victoire sera attribuée à l'équipe qui a la moyenne d'âge la plus jeune (à partir de la liste des joueurs ayant participé aux rencontres).

	Basket-Ball	Handball	Volley-Ball	Futsal
Carton jaune		1 point	1 point	1 point
Faute technique	3 points			
Exclusion 2'		2 points		
Carton rouge			2 points	3 points
Faute disqualifiante	5 points			
Exclusion du set			3 points	
Carton rouge pour 3 X 2'		7 points		
Carton rouge direct		10 points		
Exclusion du match			10 points	

CLASSEMENT FINAL DES DIFFERENTS TOURNOIS

Dans chaque tournoi : **le premier au classement marque 50 points, le second 30 points, le troisième 10 points.**

Classement général par addition des points marqués dans les 4 épreuves.

En cas d'égalité au classement général, les établissements ex-aequo sont départagés par la plus faible addition des places obtenues.

Les qualifiés, voir circulaire d'organisation, iront disputer la phase académique le 21 avril 2010 à Saint Dizier.

Les dossiers d'organisation (fiche d'équipe, feuilles de tournoi) seront transmis lundi ou mardi.

Sincères salutations sportives,

Le directeur départemental UNSS Aube



Jean Marc BUSSY